



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E167471** VALABLE JUSQU'AU **10/07/2027**

ÉDITÉ LE 01/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2016

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/04/2024
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 823 810 049 RCS

Siret : 823 810 049 00010

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 5409284

Assurance Responsabilité Travaux :

ACTE IARD 2736942

Assurance Responsabilité Civile :

ACTE IARD 2736942

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SARL JEAN-MARC TUAL

KERFORHO
PARC D ACTIVITES DE TALVERN
56500 BIGNAN

Téléphone : 02 97 60 06 07

Fax :

Portable : 06 07 38 57 26

Responsabilité légale :
TUAL JEAN MARC GÉRANT

Site Internet : <http://www.sarltual.com>

E-mail : secretariat@sarltual.fr

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2 Chiffre d'affaires H.T. : 2 064 235 Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6261	Chapes	8	19/03/2026
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	10	19/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.